



LEYNHAC

Bulletin municipal 2022

15^{ème} édition

Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire

Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire
Joyeux anniversaire

www.leyhnac.fr

SOMMAIRE

	LE MOT DU MAIRE	p.2
	VIE MUNICIPALE	
	Le budget.....	p.3-4
	Le C.C.A.S.....	p.5-6
	ACTUALITES COMMUNALES	
	Les bâtiments communaux.....	p.7
	Urbanisme et voirie.....	p.8
	L'Auberge de Leyhnac.....	p.9
	ENFANCE ET JEUNESSE	
	La vie de l'école	p.10
	Les T.A.P (temps d'Activités Périscolaires).....	p.11
	VIE DES ASSOCIATIONS	
	Leynh'art.....	p.12
	Association des Parents d'Elèves A.P.E.....	p.13
	Association Marguerite et Joseph Clauzet	p.14
	Club de l'amitié.....	p.14
	Comité des fêtes	p.15
	Association de chasse de Leyhnac.....	p.16
	Leyhnac Moto Quad.....	p.17
	Association des propriétaires et amis du Fort Médiéval de Leyhnac	p.18
	Association Sud Cantal Foot.....	p.19
	VIE PRATIQUE	
	Tarifs municipaux 2023	p.20-21-22
	Etat civil.....	p.23
	Infos pratiques.....	p.24
	Actu communales	p.25-26

2023

Le mot du Maire



Chers habitants,
2023 sera l'année
de la réalisation
concrète du nouvel
atelier communal
et l'engagement
des travaux d'amé-

nagement d'une placette devant l'auberge. L'appel d'offre pour la construction de l'atelier a été publié durant l'été 2022. Moins de 50% des lots ont été fructueux. Aussi durant l'automne, nous avons dû contacter, en direct des entreprises ou artisans locaux. En espérant une analyse plus rapide et rigoureuse du maître d'œuvre, nous pourrions clore l'affectation des lots d'ici la fin du mois de janvier 2023 et ainsi débiter les travaux en fin d'hiver. Par ailleurs, le coût estimatif, en raison de l'inflation a été revu à 450 000 Euros HT (atelier communal et placette). 200 000 euros d'aides publiques étaient déjà obtenues et fin décembre, 96 485 euros d'aide au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), nous ont été notifiés par la Préfecture du Cantal. Cette attribution fait suite à plusieurs échanges avec le secrétaire général de la Préfecture, Mr Ferchiche et le Président de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, Mr Teyssedou. Pour compléter le financement de cette opération, un emprunt de 150 000 Euros a été contracté fin décembre 2022 auprès du CRCA à un taux fixe de 3.15% sur une durée de 15 ans.

Suite à la fermeture de l'auberge, nous recherchons activement de nouveaux

repreneurs et nous avons confié à Morgane Vidalenc, pour l'année scolaire en cours, le soin de préparer de bons repas pour nos écoliers dans la cantine remise aux normes, suite à des travaux de plomberie et de peinture et l'installation d'équipements spécifiques « restauration collective ».

Des travaux sont en cours au niveau du stade afin d'installer une « boîte à livres » dans une pièce des vestiaires à proximité de la terrasse (construction d'une cloison, peinture et installation d'étagères par Rémi et Daniel).

Suite à des coupures électriques intempestives lors de coup de vent sur le secteur de La Bouygues Albos, Le Bac, Cabrespine, Lacoste, Enedis a programmé des travaux d'enfouissement de ligne à partir du Stop de Lacoste chez Baldy jusqu'à La Bouygues Albos chez Vigier, principalement sur des propriétés privées en bordure de voirie communale. La ligne aérienne actuelle, vulnérable, du pont de Lacoste à la Croix de Loup sera supprimée. Enedis prévoit également un renforcement du réseau électrique dans le bourg suite à des chutes de tension constatées.

A travers ce bulletin, vous découvrirez plus de détails de l'année écoulée et de la vie de notre collectivité.

Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des bénévoles de nos associations qui s'efforcent d'animer notre village.

A l'aube de cette nouvelle année, avec l'équipe municipale, nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Que l'espérance et la santé soient notre force pour 2023.

Bonne lecture, bien à vous.

Laurent Picarougne

Le budget 2022

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 14 avril 2022. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat ou disponible sur le site communal <http://leynhac.fr>

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

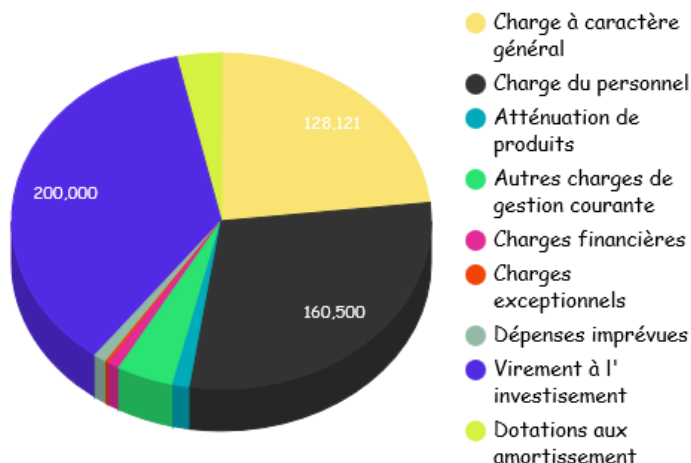
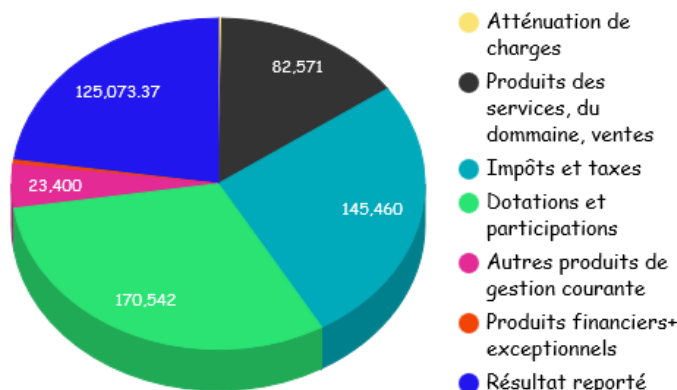
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs santé, impôts, remboursement des crédits...)

Recettes de fonctionnement

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Elles représentent 551 059,49 €



Dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées par les salaires, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts à payer.

Elles représentent 551 059,49 € en 2022.

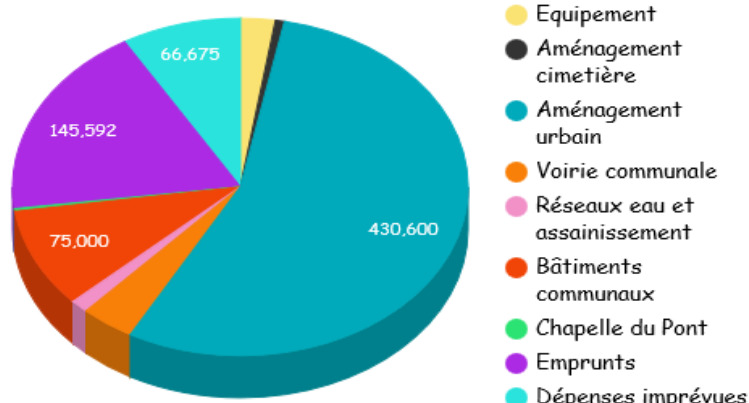
Le budget 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à la variation du patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule... Le budget d'investissement de la commune s'élève à 785 676,10€

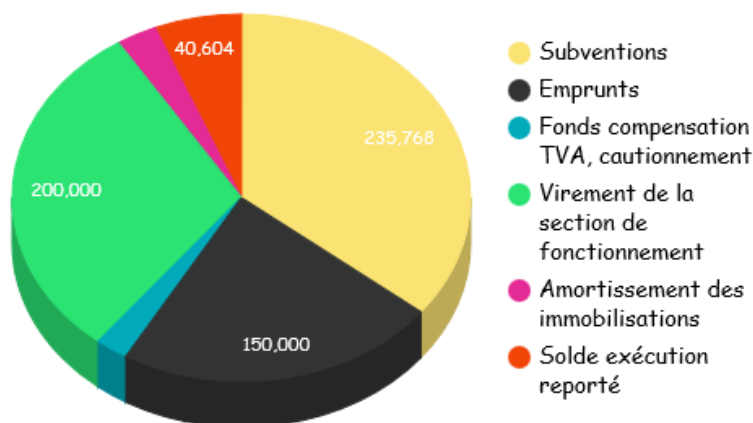
Dépenses d'investissement

Toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.



Recettes d'investissement

Plusieurs types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection de la toiture de l'école ou du réseau d'éclairage public...), les emprunts et le remboursement du fonds de compensation pour la TVA.



Fiscalité de la commune

La commune a fait le choix de minimiser l'impact au niveau de ses administrés et les grandes orientations pour l'année 2022 restent dans la continuité de celles engagées les années précédentes : Pas d'augmentation des impôts locaux et ce depuis 2014.

- 41,39 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), en tenant compte du transfert aux communes de la TFPB départementale.
- 119,68 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Actions du CCAS de l'année

Noces d'or et diamant

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer deux couples de notre commune en leur offrant une horloge gravée et un bouquet de fleurs pour les noces de diamant de :

Monsieur et Madame RIVES de Bel Air,
et un plateau gravé et un bouquet de fleurs pour les noces d'or de :
Monsieur et Madame CAUMON de Martory ,
Un pot de l'amitié avec familles et amis a clôturé chacune de ces manifestations.

Aide aux familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 6 € par nuitée dans la limite de 5 nuitées et par enfant.



Ventes de bois et piquets

Piquets appointés (2m) 2€20
Piquets de clôture (1m50 à 1m70) 1€70
Sur commande piquets (2,50 m) 3€
Bois de chauffage pris sur place 20€ la stère
80€ la brasse
Dans l'immédiat, pas de disponibilité





Repas et colis de Noël

Le dimanche 18 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 28 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par Morgane VIDALENC. (à lire le petit mot de Morgane en page 25 du bulletin). Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 24 colis répartis en 11 simples, 2 doubles et 11 en maison de retraite.



Repas de Noël organisé par le CCAS de Leynhac

Menu du 18-12-2022

Origine des fournitures

Bienvenue autour de la table,
Nous avons pensé ce menu pour vous régaler en soutenant ceux qui travaillent toute l'année à produire une nourriture locale

Détendez vous

Et profitez !

Bon appétit



El Gary Heyns
Maréchalage sur petites surfaces
Prestations de traiteur - Formes par Morgane Vidalenc
15000 St Constant Fournolles
0771698088

Velouté d'Automne
Petit feuilleté à l'ail des ours
Toast de foie gras

Blinis maison à la farine de châtaigne
Avec sa truite fumée de Mours

Rôti de porc façon Orloff
Pommes de terre dans leur plus bel habit du moment (selon inspiration)
Un peu de verdure pour la forme

Fromage de pas loin

Bûche aux fruits d'hiver et miel
(pommes, noix, châtaigne, noisette)

Café domino !

Foie gras : Gaec Boudet à St Constant
Oeufs : Simon Lacalmontie, à Carlat agriculture bio
Toasts et pain de campagne : L'Atelier des mille pattes à Marcolès, agriculture bio
Truite arc en ciel fumée : pisciculture de Vincent Briolat à Mours
Farine de blés anciens : Jacqueline Lacoste, à Leynhac, agriculture bio
Rôti de porc : Thomas Rispal, à Siran, agriculture bio
Fromage : La Ferme du Bos, à Leynhac
Pommes : Ferme de Martory, à Leynhac, agriculture bio
Miel de ronce, pâte de noisette, farine de châtaigne, pesto d'ail des ours : Famille Giacotti, à Leynhac, agriculture bio
Vin en bouteille : Sébastien Lavours à Montmurrat, agriculture bio
Légumes, figes, noix : les Légumes de Gary et Morgane, à St Constant, agriculture bio
Café, huile d'olive, divers : Arbre à Pain à Aurillac

Nous remercions particulièrement la commune de Leynhac et son CCAS pour leur confiance en notre cahier des charges pour une cuisine la plus locale possible.



Les bâtiments communaux

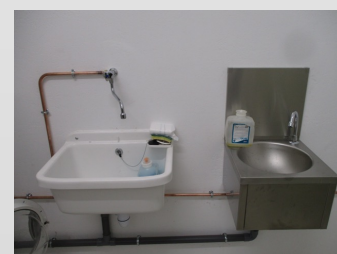
Durant l'année 2022,

Les travaux pour les finitions de la salle des fêtes de la mairie et l'église ont été effectués.



Pour la nouvelle organisation de la cantine scolaire, la mise aux normes a dû être faite très rapidement durant les vacances de la Toussaint à la suite de la fermeture de l'Auberge de Leynhac.

- La cuisine : peintures, plafond, murs et réaménagement du mobilier.
- Arrière-cuisine : installations d'un lavabo, lave-mains, évier-légumier et de meubles.
- Achat de petits équipements.



Un appel d'offre a été publié en juillet et août pour la construction du nouvel atelier municipal :

Sur 9 lots, 4 ont été attribués et 1 en cours de négociation. Concernant les 4 autres lots, des contacts avec des artisans locaux ont été faits directement.

Nous subissons malheureusement les aléas administratifs.

Pour l'année 2023, il est prévu :

L'aménagement et la rénovation de la salle du conseil :

- Changement des fenêtres par les menuiseries Bonheure de Boisset.
- Peintures par la Société JJP de Boisset.
- Electricité et nouvelles installations informatiques par la société Fernandez-Mèghe de Saint Etienne de Maurs.

L'installation du Colombarium au cimetière devrait débuter en janvier 2023.

Deux logements communaux sont à louer :

- Un appartement T2 dans le bâtiment de l'école
- Un appartement T3 à la mairie
- Renseignements supplémentaires et photos sur le site internet de la commune ou s'adresser au secrétariat de la mairie

Urbanisme et voirie



Élagage



Début octobre une opération d'élagage a eu lieu sur plusieurs voiries communales numérotées 26 – 23 – 22 – 27 – 20 – 21 – 18 – 17 – 11 – 8. Les lieux-dits concernés sont La Moneyrie, Lavergne, Le Bru, Lascarbonières, Le Mazet, Le Fesq, Laborie, La Bouygue, Puech Del Serieys, Costerousse, Rascuéjols, Puech Ginest, Les selves Bas, Masviel et une partie vers Rey Haut.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BRUEL Serge pour un montant de 4 950 € TTC.

Les agents communaux ont participé au chantier accompagnés d'un agent de Dispo-Service pour un coût de 926,60 €.

Nous tenons à remercier l'ensemble des riverains concernés pour leur compréhension pendant le déroulement des travaux.

A
d
r
e
s
s
a
g
e
d
u
b
o
u
r
g



L'Auberge de Leynhac



Après 2 années d'activité dont une période Covid, suivi de la guerre en Ukraine nous avons dû nous rendre à l'évidence, l'Auberge n'était plus en mesure de survivre. Nous avons pris la décision de fermer au 30 septembre 2022 avant de s'endetter...

Nous gardons pleins de bons moments de cette expérience et nous partons riches d'amis qui nous ont soutenus jusqu'au bout...

Nous remercions la municipalité de nous avoir accompagnées comme elle a pu.

Nous restons habitantes de Leynhac et souhaitons que la conjoncture à venir permette la reprise de ce bel outil de travail

Véronique et Gaëlle

Après la fermeture de l'auberge, l'idée d'ouvrir un « café associatif » nous a apparue intéressante. Nous sommes allées rencontrer le maire de Prendeignes qui nous a expliqué le fonctionnement.

Une réunion publique a eu lieu mi-novembre pour présenter le projet : tous les habitants de Leynhac y étaient conviés et un groupe de travail s'est constitué. 2 séances de travail ont été nécessaires pour élire le bureau, définir les statuts et choisir le nom de l'association.

La création est effective : préfecture, journal officiel (4 janvier 2023) et permis d'exploiter (CCI).

L'association « l'Ephémère » a été créée. L'auberge pourra ouvrir dans le courant du mois de janvier 2023.





Pour cette année scolaire 2022-2023, une nouvelle enseignante est arrivée à l'école, pour reprendre le poste de maîtresse Evie. Toutes les deux, elles ont beaucoup discuté pendant la fin de l'été pour réfléchir à la nouvelle organisation de l'école.

La transition s'est faite en douceur, et cette première partie de l'année a permis de mettre en place progressivement les nouvelles habitudes de vie et de travail. Il a fallu se faire à quelques changements, comme par exemple le fait qu'il n'y ait plus qu'une seule classe ! Plus de « classe des petits » et de « classe des grands », maintenant les enfants sont tous ensemble. C'est parfois sportif, surtout pour la maîtresse qui doit courir partout, mais les choses se passent bien ! Nous nous appliquons tous à respecter les règles de vie de l'école, et surtout la première : « Prendre soin des autres ».

Les enfants apprennent à occuper les nouveaux espaces qui sont créés petit à petit : les ateliers autonomes, le coin écriture. Bientôt nous installerons un coin motricité dans l'autre salle pour que les plus petits puissent faire des activités sportives adaptées à leur âge tous les jours.

Comme l'an passé, l'école est à nouveau engagée dans la labellisation éco-école. Le thème de cette année : la santé ! L'objectif à travers ce thème est d'obtenir la dernière pastille manquante, et ainsi le label Platine. Avec la mise en place de la nouvelle cantine, nous sommes bien partis ! Le premier conseil éco-école aura bientôt lieu, et permettra de réfléchir à de nouveaux projets à mettre en place !



Les réalisations de cette année scolaire 2021/2022 :

En accord avec la charte des TAP dont les règles ont été définies par les enfants eux-mêmes, la réalisation de « L'Arbre des Droits de l'Enfant » (manière artistique d'exprimer leurs droits) a été un superbe temps d'échange avec l'association Mazarotte.

(L'arbre réalisé est affiché à la cantine).



Un autre moment fort des TAP a été le travail sur les points cardinaux et la réflexion sur l'influence de l'exposition qu'à le jardin pour planter et semer des graines.

Mme CARASCO Mercedes leur a apporté toutes ses connaissances.

En musique, les enfants ont connu un retour aux sources avec l'interprétation de la « Leynhacoise », grâce à Mme GRATACAP Josiane, les enfants se sont appropriés cette chanson.



En vidéo, les plus grands ont fait le montage d'un film « la basket rouge » cet atelier a été dirigé par M. GRATACAP Yves.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce à une équipe d'intervenants et le personnel communal que nous remercions.

Pour cette année scolaire 2022/2023, Mme VIDALENC en binôme avec Mme CARASCO réaliseront de nouvelles plantations au jardin des écoliers.

Nous bénéficierons également des compétences du groupe artistique « La Compagnie des hommes qui portent et des femmes qui tiennent » autour de l'activité cirque.

Merci à tous, l'équipe TAP





Les projets envisagés au sein de notre nouvelle association (1^{ère} année d'exercice) ont pu voir le jour avec succès avec du théâtre, un concert et une rencontre occitane.



En mars manifestation théâtre avec
« Les Marco'Leptiks »

En juillet apéro concert
avec « Gus Bacchus Group »



En septembre, après-midi
occitane

Pour 2023, nous envisageons :



Vendredi 10 mars en soirée théâtre (GIA)
comédie burlesque

En juillet : Repas concert avec
« La Chanson Nette »
« BabmannTrio » (Pop Rock Blues)



Vendredi 24 Novembre : Soirée Contes
avec Clément Bouscarel

Nos objectifs sont de faire connaître et partager la culture en milieu rural dans un esprit de convivialité.

Toute personne souhaitant rejoindre notre association dans cet esprit, sera la bienvenue.

Nous avons toujours besoin d'idées nouvelles.

*Association
des Parents
d'Élèves*

Bonjour à toutes et à tous!

Quelques lignes pour faire un petit bilan de l'année écoulée de notre Association des Parents d'Élèves.

Durant l'année scolaire 2021/2022, plusieurs manifestations ont été organisées comme Halloween, le Noël de nos enfants, une chasse aux œufs à Pâques, une tombola ainsi que notre fête des écoles qui s'est terminée avec un gros pincement au cœur suite au départ de « maîtresse Evie ». Nous lui souhaitons bonne continuation.

L'APE a financé plusieurs sorties à nos enfants, avec notamment trois jours au Lioran en juin 2022 avec diverses activités.

A la rentrée 2022, 11 élèves sont présents (dont une nouvelle famille avec deux enfants) avec une rentrée supplémentaire à Toussaint. Nous souhaitons la bienvenue à

Lucile Villot, nouvelle maîtresse, en poste unique et directrice.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2022, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Vidalenc Morgane

Co-présidente : Malbert Marie

Trésorière : Fontange Céline

Trésorière adjointe : De Brito Hélène

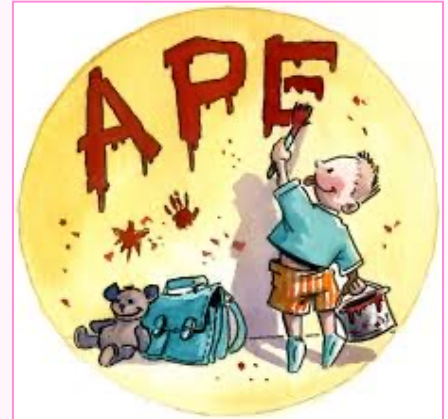
Secrétaire : Blaizac Priscilla (qui n'est plus parent d'élève mais qui maintient ses fonctions)

☺ merci beaucoup à elle!

Au vu du nombre de familles, le nombre de manifestations va diminuer. Nos enfants ont participé à un spectacle pour Noël.

Il est prévu une marche gourmande courant mai, suivie de la fête de l'école fin juin.

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023,
remplie de joies, de projets, sans oublier une bonne santé !!*



Association Marguerite et Joseph Clauzet Les Amis de la Chapelle du Pont

2022 : bas les masques à la chapelle du Pont !

Après deux années de visites masquées à la chapelle du Pont, les visiteurs ont pu revoir les lieux sans contrainte cet été. Une fréquentation individuelle stable, en famille ou avec des amis, mais pas de groupe cette année à l'exception d'un groupe de jeunes ados encadré par le Centre de Loisirs de Maurs a campé près de la chapelle.

Nous vous annonçons l'année dernière que notre association allait aider financièrement la commune de Leynhac à mettre en sécurité la statue de ND du Pont dans la chapelle. Classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, cette statue du XVII^{ème} siècle conservée à la mairie n'est plus visible depuis plusieurs années.



L'artisan missionné pour ce travail a pris du retard. Il devrait être effectué cet hiver.

Merci aux bénévoles qui assurent les visites le jeudi après-midi. Merci à Daniel et Rémi qui entretiennent le site de la chapelle.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre petite équipe. Nous serons heureux de vous y accueillir. Au cours des visites vous retrouverez vos voisins de Leynhac et des communes proches, vous rencontrerez des vacanciers venant de toute la France et qui apprécient notre région.

La chapelle du Pont est le patrimoine commun de tous les habitants de Leynhac

Bonne année à tous



Coucou c'est nous.

Nous ne bougeons pas beaucoup mais hélas c'est bien depuis la pandémie que tout s'est ralenti et nous n'arrivons pas à repartir et j'en suis très contrariée.

Pour cette année nous avons organisé une sortie à Saint Mamet au restaurant, nous étions 33 convives. Belle journée dans l'ensemble.

Puis assemblée générale le vendredi 18 mars suivie d'un repas stockfish à Saint Julien de Piganiol, très apprécié par les 38 convives, belle journée festive, nous étions ravis de nous retrouver.

En juin journée de la forme chez nos voisins de Calvignet. Les sportifs n'étaient certes pas très nombreux (18 personnes).

D'autres ont aiguisé leurs talents à la belote, puis le temps du réconfort avec un petit casse-croute et retour chez nous. Belle ambiance, accueil très chaleureux. Mais depuis, les uns après les autres connaissent des petits ennuis de santé, mais courage nous allons en sortir et dès le printemps nous reprendrons nos activités.

Je dois dire aussi que nous avons besoin de sang nouveau mais personne ne se manifeste. Je ne sais pas pourquoi les nouveaux retraités boudent le club. Dommage bientôt, si ça continue le club ne sera plus, il est indispensable d'y réfléchir.

En attendant je vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année. Courage à tous.

Bonne santé et à l'année prochaine.

Le comité des fêtes

L'assemblée générale du mois d'août a élu un nouveau bureau :

Aurore MARI en tant que Présidente ;
Daniel PATARATA, Trésorier
et Geneviève GINALHAC, secrétaire.

L'année écoulée, nous avons réussi, après 2 années de Covid à faire quelques manifestations comme la chasse aux œufs avec l'APE autour de Pâques ; un vide-grenier autour du 25 mai et surtout Les Feux de la St Jean le 25 juin qui marque l'arrivée de l'été, avec le début des festivités de notre commune.

Les Feux ont eu lieu au stade, entre deux averses, dans une ambiance conviviale. Les participants ont dégusté un aligot/chipo, préparé par nos soins. Une centaine de convives était présente autour du feu mis en place par nos anciens.

Notre fête patronale du 15 août fut une réussite malgré l'annulation des feux d'artifice pour cause de sécheresse. Il y a eu une belle affluence après 2 ans d'absence qui nous a permis de réunir 3 années de conscrits. Il y avait bien longtemps, qu'on n'avait pas vu autant de jeunes !!!



Une quinzaine de conscrits ont monté le parcours du combattant, qui a eu beaucoup de succès.



Le groupe des «Succès Fous» ont assuré une bonne ambiance jusqu'au bout de la nuit et ont clôturé magnifiquement cette belle journée.



Une sympathique soirée Halloween a été organisée le lundi 31 octobre avec un peu plus de 70 repas servis et concoctés par nos soins avec frites/chipos. Après la chasse aux bonbons pour les enfants dans le bourg, s'en est suivie une soirée dansante. Dans une ambiance bon enfant et avec de superbes déguisements, la soirée s'est terminée en musique. Nous prévoyons un concours de belote fin janvier ainsi que nos manifestations habituelles comme un vide-grenier en mai, les Feux de la St Jean en juin, sans oublier notre traditionnel 15 août...

Tout le bureau du Comité remercie les bénévoles membres et non membres pour leur implication pour le 15 août sans qui nous n'aurions pas pu assurer la réussite de la fête patronale.

Nous remercions les habitants de Leynhac pour leur accueil et leur générosité au moment de la quête ; ces dons récoltés nous permettent de financer les animations de la fête patronale.

Et merci à la commune pour son soutien.

Nous recherchons des bénévoles pour étoffer notre équipe, même de façon ponctuelle. Si vous avez envie de redonner de la gaieté et d'embellir notre beau village et d'amener des animations à la vie de nos concitoyens...

Rejoignez-nous !!!
Le Bureau du CDF



ACCA de Leynhac



L'association s'est réunie en assemblée générale le 18 juin.

Le bilan global de la campagne écoulée s'est avéré satisfaisant.

Quelques dégâts signalés par les agriculteurs.

La fédération de chasse dédommage les propriétaires à hauteur de 70 %, le reste restant à notre charge.

Pour cette saison 42 cartes ont été délivrées. Une dizaine de chasseurs viennent des communes voisines. L'effectif est stable.

Plusieurs phases de repeuplement ont eu lieu sur les secteurs habituels de la commune. Notre élevage de lièvres a été supprimé.

Les sangliers sont bien présents sur le territoire. Les prélèvements sont en légère hausse. Les battues se poursuivent jusqu'en février.

Attribution au plan de chasse : 25 chevreuils. Réalisation en cours.

Une nouvelle fosse a été creusée sur les terres de Michel Montin pour l'enfouissement des déchets de venaison. Cette nouvelle réalisation a pu se faire grâce au Conseil Départemental.

A noter que tous les membres du bureau ont suivi une formation sécurité renforcée mise en place par la fédération et l'OFB.

Manifestation du 14 août : Concours de pétanque l'après-midi et repas paëlla en soirée avec une centaine de participants et accueil en musique des conscrits de la commune.

Merci à tous de votre participation!!

Tous les chasseurs de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023.

C. Felgines



Leynhac Moto Quad

Bonjour , le Leynhac Moto Quad vient de passer une nouvelle année calme. Seule une jolie randonnée suivie d'un repas élaboré avec les produits locaux a rassemblé une grande partie des membres . Le reste de l'année, les retrouvailles se sont faites par petits groupes.



Notre association reprend de l'élan avec l'envie commune de se retrouver.

Un nouveau bureau est élu :

Président : Romain Laborie

Secrétaire : Stéphane Magne

Trésorière : Nathalie Rieu aidée de Marine Amblard

Vice-président : Patrice Nau



Une randonnée ouverte à toutes et tous est prévue vers la fin du printemps. Nous allons travailler à faire revenir une course départementale sur nos terres. Nous poursuivrons aussi l'aménagement du terrain boisé de la Bouygue Albos .

Encore merci à Jean-Pierre de mettre à disposition son bois , et merci à la commune pour son soutien habituel .

Bonne année à vous tous !



PROPRIÉTAIRES ET AMIS DU FORT MÉDIÉVAL DE LEYNHAC



L'Association

Les membres de l'Association vous souhaitent le meilleur pour 2023

La présidente Chantal Thomas a été réélue dans ses fonctions à l'unanimité des suffrages exprimés, un nouveau secrétaire et un nouveau trésorier ont été désignés. Sébastien Eppe est secrétaire, Dominique Thomas est trésorier.

Ce nouveau bureau doit contribuer à l'avenir attractif de Leynhac

Objectif premier : Placer le Fort du XIII et XIV ème siècle au cœur de la vie du village par une constante évolution due à l'arrivée dans l'association d'universitaires, d'historiens, de maîtres de conférences, d'archéologue du bâti, d'une élue municipale d'une ville de plus de 30 000 habitants, représentée d'EELV, d'un conservateur du patrimoine (ministère public) tous sont sensibles à l'environnement et à la préservation de ce monument remarquable.



2022 c'est bien sur le rapprochement avec les Forts Villageois d'Auvergne

Ce fort est un des seuls qui soit édifié, entretenu et habité dans le Cantal. Il est LE SEUL fort du Cantal admis à rejoindre ce label ! Notre adhésion au label « Forts Villageois d'Auvergne » est effective, ils nous font bénéficier d'un quart de siècle d'expérience dans la conservation, la mise en valeur et la pérennité des sites.

Ce label a de plus été proposé le 03 septembre en mairie par le président du Conservatoire en la personne de Monsieur COURTET accompagné de 11 autres membres, après une visite complète du village (Chapelle du pont, Eglise, bourg, Fort) l'objectif étant de faire connaître Leynhac en générant des déplacements vers le village grâce à des circuits de tourisme à vocation historique élaborés par le Conservatoire.

Enfin 2022 a marqué le début de nos actions de soutien à des créations d'entreprises dans le fort ...une en 2022.

L'association comptait 28 membres actifs lors de l'Assemblée Générale du 01/10/2022 et en compte 34 lors de la rédaction de ce communiqué. Vous y êtes les bienvenus !

Pour joindre la présidente : 06.16.79.69.56

ASSOCIATION SUD CANTAL FOOT

Alain Gramond prolongé d'un an à la tête de Sud Cantal Foot.

Après deux mois de relâche, la remise en route d'un club est toujours difficile mais peu à peu tout se met en place.

Les séniors ont comme directeur sportif Nicolas Serieys.

Deux équipes sont engagées. L'équipe première rétrogradée en D1 district malgré sa neuvième place, l'équipe réserve en D3 cogérée par Sami Alastor et Mathieu Defix.

Les U18 évolueront cette saison en Elite. la barre est un peu haute mais vu la qualité du groupe et le nombre de jeunes qui ne demande qu'à progresser cela devrait bien se passer.

L'école de foot et les équipes jeunes sont sous la responsabilité de Luc Lacipière, secondé par un bon groupe d'éducateurs.

Depuis début septembre, les inscriptions des catégories U6 à U12 se multiplient.

Le nombre de licenciés devrait être supérieur à la saison dernière.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider les encadrants.

Au vu des difficultés pour passer les articles et comptes-rendus dans le journal « La Montagne », Sud Cantal vous recommande de vous rendre sur son nouveau site géré par Alex Vidalenc où vous trouverez toute l'actualité du club (Sud Cantal sur Facebook et Instagram).



Retour des animations :

La traditionnelle choucroute : le 26 novembre

Concours de belote : 13 janvier et le 7 avril.

Alain Gramond est entouré par Alain Coutarel (trésorier), Léa Merle et Laurent Broussal (secrétaire)

Pour toutes demandes:

Alain Gramond : 06 85 32 16 96

Laurent Broussal : 06 81 96 96 03

Nicolas Serieys Séniors : 06 40 10 35 65

Luc Lacipiere : 06 33 01 71 48



CANTINE : Coût global : 6,50 €
dont 3,50 € à la charge des familles
et 3,00 € à la commune.

GARDERIE : Tarif pour matin et soir : 2,50 €
Tarif pour matin ou soir : 2,00 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau : Location compteur ordinaire : 65,00 €
Location compteur intermédiaire : 20,00 €/an
Consommation de 0 à 100 m³ : 1,50 / m³
Plus de 100 m³ : 1,00 € / m³
Assainissement : 1,10 € / m³

Forfait dépose compteur principal 260€ - compteur
divisionnaire 100€

Paielement : facturation annuelle en fin d'année civile

Le conseil municipal reconduit la facturation à prix coûtant des
fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le
compteur lui-même), du remplacement d'un compteur suite au
gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions
spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

TARIFS CONCESSION/COLOMBARIUM

La surface minimale d'une concession est de 3,60m²
(1,20m x 3m).

Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans
selon les modalités suivantes :

Terrain : Contribuable : 50 € / m²
Non contribuable : 500 € / m²

Columbarium : Contribuable : 350 €
Non contribuable : 1 000 €



TARIFS de la location de de la salle Jean Cipièrre

La location de la salle Jean CIPIERRE s'effectue sous forme de **forfait** (Location-eau-électricité-gaz-ménage-chauffage).

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage sur une base de 2 heures sera effectué par un agent communal. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 20 € de l'heure. Il est demandé au locataire de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5€).

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

Mise à disposition dans le cadre de repas professionnels pour l'Auberge de Leynhac.

TARIFS avec chauffage (A.C) ou sans chauffage (S.C)

	A.C	S.C
Particulier contribuable	135 €	110 €
Particulier non contribuable	190 €	165 €
Association communales	60 €	40 €
Associations hors commune	60 €	40 €

LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS
DE LA SALLE JEAN CIPIERRE (CAUTION 250€)

Table rectangulaire : 6.00 €

Banc : 1.50 €

Chaise : 0,25 €

TARIFS de la location de L'Espace Sport Détente loisirs

Le terrain Multi-Sports

La location du terrain multi-sports est facturée 2€ par heure.



Le mini-golf

La partie est facturée 2€ par personne. En cas de perte ou de dégradation de la balle ou du club, 2€ seront facturés.

La caution est la carte d'identité.



Location de l'Espace Sports Détente Loisirs pour la journée

La location de l'Espace SDL hors mini-golf et terrain multi-sports est indiqué par le tableau ci-dessous.

Cette location ouvre droit à l'eau, l'électricité et inclus une heure de ménage.

De plus, les W.C et le club-house seront ouverts.

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.



Associations communales	40 €
Contribuables	55 €
Particulier, association ou professionnel hors commune	85 €

Un forfait de 10€ supplémentaire sera demandé pour utiliser le terrain multi-sports ou le mini-golf (avec 5 balles et 5 clubs).

Un forfait de 20€ supplémentaire sera demandé pour avoir accès à toutes les activités.

Dans le cadre d'une location double (salle « Jean Cipièrè » et halle du terrain multi-sports), une caution double sera demandée



Pour tout renseignement et réservation, s'adresser à Mme Aurore MARI au 06.83.94.43.60 (Mini golf et terrain)

Vie pratique : état civil 2022



Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...

MOLINA June, Ysatis, Margaret le 18 mai 2022
BAC Axel, Thierry, Paul le 12 décembre 2022

Mariages :

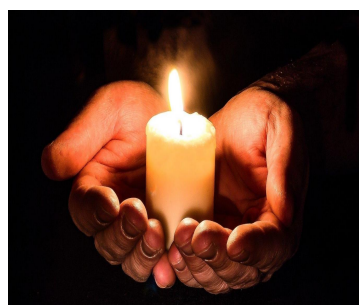
La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...



GRATACAP Rémy et LAVIGNE Anita le 25 juin 2022
CHASTIN Chantal et CRENN Sylvie le 05 août 2022

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de ...



ROUQUET épouse LACOSTE Huguette.....le 07-01-22
ROBERT Paul, Jean, Marcel.....le 29-03-22
MAZIERES Alain.....le 04-04-22
BOQUIER Raymond.....le 07-04-22
VALENTIN épouse ROQUESSOLANE Liliane...le 03-05-22
CAUMON Josette.....le 25-06-22
DEBLADIS Jean-Pierrele 17-08-22
GUY Georges, André.....le 02-11-22
VIEYRES Francis.....le 12-11-22
MURATET Marie-Louise.....le 15-11-22
COIGNARD Pierre.....le 22-12-22
ROBERT Gisèle, Jeanne, Mélanie.....le 26-12-22

Nouveaux habitants :

La municipalité souhaite la bienvenue à ...



Mr BETTINI Laurent, Mme RIMETZ Virginie et Jessy
Mr QUILLIEN Jérôme
Mme SOUCHAUD Roseline
Mr BAC Alexandre, Mme AMBLARD Marine et Axel
Mr HUTIN Thierry
Mr GHELAM Djamel
Mr FABRE Frédéric, Mme BAC Aurélie et leurs enfants
Mme BELLE Huguette

Retrouver toutes vos démarches administratives en ligne sur le site officiel www.service-public.fr
Ainsi que sur le site internet de votre commune www.leynhac.fr

Infos pratiques

La Châtaigneraie simplifie le geste de tri ! Est-ce que ce pot de yaourt va au tri ? Tout le monde s'est posé un jour cette question. Depuis le 1^{er} octobre la réponse est simple : oui ! Barquettes, aluminiums, sachets plastiques ou encore notre fameux pot de yaourt ; avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages vont dans la borne jaune. Plus besoin de réfléchir ! Grâce à cette simplification du tri, ce sont près de 3 kg de plastiques recyclables qui peuvent être retirés de nos ordures ménagères. Une bonne nouvelle pour la planète !

À partir du 1^{er} octobre, tous les emballages se trient !

En vrac • Bien vidés • Non emboîtés



GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une

centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

* Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

* Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.

* Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.

* N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.

* Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

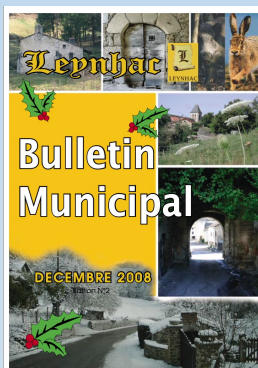
L'actu communale

Le bulletin municipal fête ses 15 ans!! (Nouvelle version)

Pour la petite histoire...

En 2000 est apparue la 1ère édition biannuelle créée et publiée par Carole PASSERINI.

En 2008 création de la nouvelle version du bulletin avec pendant 4 ans un supplément au milieu d'année intitulé «Le LEYNHACOIS » qui reprenait les actions menées et en cours. Créé par la commission communication avec Nathalie ROQUES, Jacqueline LACOSTE et Marilyne RIGAL et publié par un imprimeur.



1ère version 2008



2012



2016



La commune tient à remercier les habitants de leur présence aux cérémonies du souvenir du 8 mai et du 11 novembre.



La cérémonie des vœux 2023 aura lieu le 22 janvier à 11h à la mairie. La municipalité est heureuse de partager un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.



Reprise de la cantine scolaire par Morgane Une nouvelle approche...

Notre famille s'est installée à St constant en 2019 et nous y avons entrepris la création d'une entreprise de maraichage bio. La réputation de « maîtresse Evie » à Leynhac a raisonné jusqu'à nous et une éco-école ne pouvait que correspondre à notre vision de ce monde en tant que maraichers. Aussi les enfants ont rejoint l'école de Leynhac à la rentrée 2022.

Mais à notre grande déception, la cantine n'allait pas pouvoir être assurée après les vacances de Toussaint par l'Auberge. Les solutions envisagées étaient la possibilité de faire appel à la restauration collective livrée depuis Aurillac.

Je travaillais justement à développer un statut et des compétences de traiteur fermier pour proposer une table d'hôte donc changement de direction car ces démarches pouvaient permettre aussi d'intervenir au sein de la cantine.

Rendez-vous pris avec la DDETSPP (service des contrôles sanitaires) pour être guidée aux mieux sur les aspects réglementaires et sanitaires en resto collective. S'ensuit une proposition à la commune de prendre le relais sur la cantine, sous réserve de la mise au normes de la cuisine.

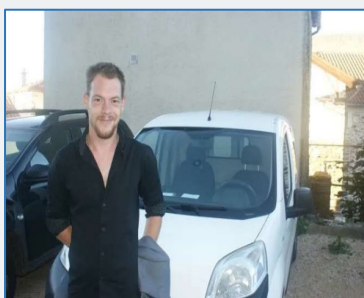
La réactivité de la commune a été incroyable et a permis de servir les premiers repas dès début novembre.

Mais l'enjeu allait au delà de la confection de repas. Car la cantine n'est pas un restaurant, c'est un lieu d'apprentissage, de culture générale et d'éducation civique. Et ce par le choix des éléments composant le menu. Bien sûr les enfants sont sensibilisés à la saisonnalité, mais aussi à la longueur du circuit entre les champs et leur assiette. Je les invite par exemple à vérifier s'ils connaissent le nom du fermier(e) ou de l'artisan(ne) : si on le connaît, alors le circuit n'est pas long !

Dans le cadre du TAP, deux interventions ont été organisées : la première autour de la fabrication de seau à lombricompost et réalisation de papier ensemencé. La seconde portera courant janvier sur "un jeu du climat", créé par une association bretonne.

Avec la stabilisation du fonctionnement de la cantine, l'idée est d'ensuite faire savoir autour de nous, qu'une autre approche de l'alimentation à l'école est possible. Et comme c'est aussi le thème du label éco-école cette année, les échanges entre cantine, enfants, maîtresse seront multipliés d'ici à fin juin.

Les légumes de Gary & Morgane
15600 St Constant Fournoules
Tél : 07 71 69 68 68 / 06 83 79 59 24



Un nouvel artisan sur la commune.

Sébastien Eppe, s'est installé cet été 2022 comme auto-entrepreneur.

Menuisier agencier de formation, il a fréquenté l'école de Rignac en Aveyron ainsi que le lycée du bois et de l'habitat à Aubin et a fait son compagnonnage à Reims. Montage de cuisines, démontage, agencements en menuiserie, cet artisan propose une large palette de services.

«Seb RENOTRAVO» peut intervenir sur la Châtaigneraie mais éventuellement au-delà. Bien intégré sur la commune, il est secrétaire de l'association des propriétaires et amis du fort médiéval de Leynhac. Ce jeune artisan est le reflet d'une dynamique villageoise et prouve par son intégration que l'on peut s'installer en zone rurale, si peu que l'on veuille travailler son carnet de commande commence à se remplir. Vous pouvez le joindre par mail : sebenotravo@gmail.com ou par téléphone au 06.32.88.22.51

L'actu communale



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023

sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

**L'agent recenseur de votre commune :
Mme PASSERINI Carole**



Groupama

Leynhac

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord merci à la mairie de donner un peu plus de visibilité à notre association en apparaissant dans ce bulletin.

Notre association a un système de fonctionnement différent des autres associations étant donné que nous n'organisons pas de manifestations pour vivre ; ce sont 1,5% de vos cotisations (contrats Groupama appartenant à la caisse locale de Leynhac) que l'on conserve pour constituer nos recettes avec en plus un budget d'animation reversé par Groupama. Cela ne fait pas un énorme budget, mais nous arrivons à aider nos sociétaires avec des actions de sécurité (aides ramonages, achats extincteurs, casque anti-bruit, protection cardan.....), des aides diverses (aide ADMR pour covid...) et éventuellement l'école et les associations de la commune.

Cette année, nous avons organisé une journée « formation aux gestes qui sauvent » à la salle des fêtes avec tous les élèves de l'école le matin, et 15 adultes de Leynhac et ses environs l'après-midi.

Nous avons également aidé financièrement la mairie à l'achat d'un défibrillateur mobile avec électrodes enfant, qui reste disponible pour toutes les associations lorsqu'elles organisent des manifestations à l'espace détente et loisirs.



Lors de l'assemblée générale départementale de Groupama qui s'est déroulée au centre des congrès d'Aurillac, il nous a été remis le challenge des caisses locales ; il récompense notre dynamisme, notre bureau jeune et mixte. Ce challenge est aujourd'hui exposé à la mairie.

Le bureau actuellement en place est composé de :

Président : David Malbert

Président d'honneur : Jean Marie Caumon

Secrétaire : Nathalie Roques

Trésorière : Aurélie Caumon

Administrateurs : Daniel Valadou, Christian Fel, Raphaël Bruel, Geneviève Ginalhac, Jean Marie Fau, Bernard Contensou, Marilyne Rigal, Alexandre Bac.

Des actions sont en réflexion pour 2023, à la journée ou autre, et éventuellement pour les années ultérieures.

Nous convions tous nos sociétaires le mercredi 12 avril 2023 à 9h30 à Boisset pour la prochaine assemblée générale où un repas sera offert. Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et surtout, n'oubliez pas que vous pouvez rejoindre la caisse locale de Leynhac pour tous vos anciens contrats sur simple demande ainsi que pour les nouveaux au moment de leurs signatures.

Merci de votre confiance.

Toute l'équipe de la caisse locale

Le Maire Laurent PICAROUGNE,
ses adjoints et les conseillers
municipaux vous souhaitent leurs

MEILLEURS VOEUX

2023

La mairie

Adresse : 1 rue de la châtaigneraie 15600 Leynhac
Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.
Téléphone : 04 71 49 04 92 / 04 71 46 96 52
Secrétaire : Mme PASSERINI Carole

E-mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr
Site internet : <https://www.leynhac.fr/>
Boite mail communication : leynhac.communication@gmail.com

M. le Maire Laurent PICAROUGNE : Permanence les mardis de 10h à 12h.
Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h
Téléphone : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : du lundi au vendredi de 9h à 12h

<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p>15</p> <p>SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>17</p> <p>POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18</p> <p>SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>	<p>112</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>	<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>